

En matière d'urbanisme, les élus ont l'initiative.

Cette brochure a été rédigée à l'intention des élus des petites communes. Ils y trouveront une première réponse aux questions qu'ils se posent sur la nécessité ou non de faire un POS, sur la portée de cette réglementation mise au service de leur politique d'aménagement. Ils y trouveront aussi une description synthétique du contenu du POS, des étapes de son établissement et une esquisse des actions à mener, une fois le POS approuvé, pour que le projet d'aménagement entre dans les faits.

